

**DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY****LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Chimie Fine et Ingénierie du 12 septembre 2024.

**DECIDE****Article 1er**

Sont nommés membres du jury de 3<sup>ème</sup> année pour le 5<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Chimie et Génie Chimique, les enseignants suivants :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| -BEUCHER Hélène                                   | -JABBOUR Michaël   |
| -COUVE-BONNAIRE Samuel – <i>président du jury</i> | -JOOSTEN Antoine   |
| -DELAROCHE Isabelle                               | -JUBAULT Antoine   |
| -DESILLES Nicolas                                 | -HOARAU Christophe |
| -ESTEL Lionel                                     | -VULUGA Daniela    |

**Article 2**

Le directeur du département Chimie Fine et Ingénierie, Samuel COUVE-BONNAIRE, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du/de la président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

**Article 3**

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

**DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY****LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Chimie Fine et Ingénierie du 12 septembre 2024.

**DECIDE****Article 1er**

Sont nommés membres du jury de 3<sup>ème</sup> année pour le 6<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Chimie et Génie Chimique, les enseignants suivants :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| -AINOUZ Samia                                     | -GUERIN Francis    |
| -BEUCHER Hélène                                   | -HOARAU Christophe |
| -BUREL Fabrice                                    | -JOOSTEN Antoine   |
| -COUVE-BONNAIRE Samuel – <i>président du jury</i> | -LACOUR Corine     |
| -DELANNEY Arnaud                                  | -MAAZI Hanaé       |
| -DELAROCHE Isabelle                               | -PAPAMICAEL Cyril  |
| -DESILLES Nicolas                                 | -VULUGA Daniela    |

**Article 2**

Le directeur du département Chimie Fine et Ingénierie, Samuel COUVE-BONNAIRE, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du/de la président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

**Article 3**

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdetkrim BOUKHALFA

**DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY****LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Chimie Fine et Ingénierie du 12 septembre 2024.

**DECIDE****Article 1er**

Sont nommés membres du jury de 4<sup>ème</sup> année pour le 7<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Chimie et Génie Chimique, les enseignants suivants :

- |   |                     |
|---|---------------------|
| -AINOUZ Samia                                     | -DESILLES Nicolas   |
| -BEUCHER Hélène                                   | - HOARAU Christophe |
| -BUREL Fabrice                                    | - JOOSTEN Antoine   |
| -COUVE-BONNAIRE Samuel – <i>président du jury</i> | -JUBAULT Philippe   |
| -DANOIX Raphaële                                  | -KRUG Nele          |
| -DELAROCHE Isabelle                               | -POISSON Thomas     |

**Article 2**

Le directeur du département Chimie Fine et Ingénierie, Samuel COUVE-BONNAIRE, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du/de la président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

**Article 3**

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

## DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Chimie Fine et Ingénierie du 12 septembre 2024.

### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4<sup>ème</sup> année pour le 8<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Chimie et Génie Chimique, les enseignants suivants :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| -AINOUZ Samia                                     | -HOARAU Christophe |
| -BEUCHER Hélène                                   | -HYDE Céleste      |
| -COUVE-BONNAIRE Samuel – <i>président du jury</i> | -JOOSTEN Antoine   |
| -DELAROCHE Isabelle                               | - POISSON Thomas   |
| -DESILLES Nicolas                                 |                    |

#### Article 2

Le directeur du département Chimie Fine et Ingénierie, Samuel COUVE-BONNAIRE, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du/de la président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

#### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray  
Le 12 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

## DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Chimie Fine et Ingénierie du 12 septembre 2024.

### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5<sup>ème</sup> année pour le 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Chimie et Génie Chimique, les enseignants suivants :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| -AINOUZ Samia                                     | -JOOSTEN Antoine  |
| -BEUCHER Hélène                                   | -JUBAULT Philippe |
| -COUVE-BONNAIRE Samuel – <i>président du jury</i> | -LACOUR Corine    |
| -DELANNEY Arnaud                                  | -LECOURT Thomas   |
| -DELAROCHE Isabelle                               | -MIGNOT Mélanie   |
| -DESILLES Nicolas                                 | -POISSON Thomas   |
| -GUERIN Francis                                   | -VULUGA Daniela   |
| -HOARAU Christophe                                |                   |

#### Article 2

Le directeur du département Chimie Fine et Ingénierie, Samuel COUVE-BONNAIRE, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du/de la président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

#### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

  
  
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA